

ACTIVITÉ EN AUTONOMIE

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, dépôt des sacs, passage aux toilettes, Présentation du Haras et introduction au thème de la demi-journée. Distribution du matériel aux deux équipes.	Médiateur - Enseignant	Cour d'honneur
1h35	Objectif : découvrir une journée d'un palefrenier. Déambulation dans le parc du Haras en passant par les écuries pour la découverte du métier dans les années 1900.	Enseignant - Accompagnateurs	Parc du haras
10'	Passage aux toilettes, départ.	Enseignant - Accompagnateurs	Cour d'honneur

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : gratuit

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité.

L'activité se déroule dans différents lieux et sans contact avec les chevaux : combinaison possible et conseillée avec une autre demi-journée au Haras.

- Diviser la classe en 2 équipes et prévoir minimum 3 accompagnateurs par classe, dont l'enseignant.

- Prévoir une tenue adaptée : séquences à l'extérieur (chaussures fermées et vêtements en fonction de la météo).

RENDEZ-VOUS

Haras de la Vendée
120 Boulevard des Etats-
Unis - 85000 LA ROCHE
SUR YON



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN spécial n°25 du 24 juin 2021)

EXPLORER LE MONDE

Se repérer dans le temps et dans l'espace.
Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière.

MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Échanger et réfléchir avec les autres.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Rester attentif à la circulation des chevaux.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur. **Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.